

**SDEG 16**

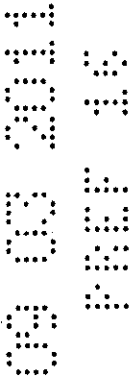
308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : [sdeg16@sdeg16.fr](mailto:sdeg16@sdeg16.fr)  
Site internet : [www.sdeg16.fr](http://www.sdeg16.fr)

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente

# BUDGET ANNEXE

Très haut débit

2011



SDEG 16

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE

M14

BUDGET PRIMITIF

Budget annexe « Très haut débit »

voté par nature

ANNEE 2011

SOMMAIRE

p.2 Page de garde

I - Informations générales

p.3 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.4 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.5 A1 - Vue d'ensemble - Sections de fonctionnement - Chapitres

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans	Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>				
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction			X
p.17	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X		X
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X		X
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par préleur	X		X
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes	X		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux	X		X
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X		X
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X		X
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X		X
	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X		X
	A4 - Etat des provisions	X		X
	A5 - Etalement des provisions	X		X
p.21	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X		X
p.22	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X		X
	A8 - Etat des charges transférées	X		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>				
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X		X
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail	X		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés	X		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus	X		X
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X		X
	B3 - Emploi des recettes prévues d'une affectation spéciale	X		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>				
	C1 - Etat du personnel	X		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non dirigés en budget annexe	X		X
<b>D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>				
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X		X
	D2 - Arrêtés et signatures	X		X

(1) Ne sont pas produits les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)		
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		

Informations fiscales 2009 (1)				
	Potentiel fiscal et financier		Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
3 taxes	0,00		0,00	
Taxe professionnelle	0,00		0,00	0,00
4 taxes	0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)	
		Valeurs communales	
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	0,00	0,00
2	Produit exploitation domaniale/Récettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Récettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases vides ne doivent pas être remplies.  
 (1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier joints à l'article L.2314 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des données N-2 transmises par les préfets joints à l'article L.2314 du code général des collectivités territoriales ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.  
 (2) Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. article R.2313-1 du CGCT). Pour les communes de moins de 10 000 habitants, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant des communes de moins de 10 000 habitants, il convient d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.2313-8 et R.2313-9 du CGCT.  
 (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de la commune, communauté urbaine, communale d'agglomération, et les sources d'ou sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique. Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.  
 (4) Le CNMFP étant applicable aux communes séparément, il n'y a pas de moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET		B

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)		
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		

Informations fiscales 2009 (1)				
	Potentiel fiscal et financier		Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
3 taxes	0,00		0,00	
Taxe professionnelle	0,00		0,00	0,00
4 taxes	0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)	
		Valeurs communales	
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	0,00	0,00
2	Produit exploitation domaniale/Récettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Récettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :  
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;  
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;  
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.  
 Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2010.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

FONCTIONNEMENT (1)			RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT</b>	11 851,00	11 851,00	11 851,00
<b>O</b>	<b>VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	11 851,00	11 851,00	11 851,00
<b>T</b>				
<b>E</b>				
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>			
<b>P</b>				
<b>O</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		(si déficit)	(si excédent)
<b>R</b>				
<b>T</b>				
<b>S</b>				

<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	11 851,00	11 851,00
--	-----------	-----------

INVESTISSEMENT (1)			RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT</b>	16 871 549,00	16 871 549,00	16 871 549,00
<b>O</b>	<b>VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	16 871 549,00	16 871 549,00	16 871 549,00
<b>T</b>				
<b>E</b>				
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>			
<b>P</b>				
<b>O</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>R</b>				
<b>T</b>				
<b>S</b>				

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	16 871 549,00	16 871 549,00
---	---------------	---------------

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	16 883 400,00	16 883 400,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de chaque budgétisation autorisée.  
 (2) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue des opérations publiques pour son compte de tiers.  
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Libellés	Pour mémoire : Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	1 951,00	1 951,00	1 951,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	0,00	11 851,00	11 851,00	11 851,00
49	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Charges exceptionnelles (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Depenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	0,00	11 851,00	11 851,00	11 851,00
029	Virement à la section d'investissement (5)				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)				
043	Opérations d'ordre de transfert de la section de				
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				
	<b>TOTAL</b>	0,00	11 851,00	11 851,00	11 851,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) = 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES = 11 851,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellés	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	11 851,00	11 851,00	11 851,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Attributions de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	0,00	0,00	11 851,00	11 851,00	11 851,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	0,00	0,00	11 851,00	11 851,00	11 851,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)					
043	Opérations d'ordre de transfert de la section de					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	11 851,00	11 851,00	11 851,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) = 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES = 11 851,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	0,00
<b>DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le renouveau du capital de la commune et du développement.

(1) Cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent l'excédent du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats.  
 (3) La vote de l'exercice détermine pour uniquement sur le compte administratif, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement.  
 (4) D 023 = R21. D 043 = R 043. D 043 = R 043. D 043 = R 043.  
 (5) D 023 = R21. D 043 = R 043. D 043 = R 043. D 043 = R 043.  
 (6) En dépenses, le chapitre 22, rattaché les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, le cas échéant, l'annulation de lés travaux effectués sur un exercice antérieur.  
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue des opérations publiques pour son compte de tiers.  
 (8) Seul le total des opérations pour le compte de tiers.  
 (9) Le compte 1068 n'est pas en charge mais un article au chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération R1 021 + R1 040 - D1 043.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT : CHARGES**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	18 871 549,00	16 871 549,00	16 871 549,00	16 871 549,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des per	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>						
45X-1	Total des op. pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>						
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>						
<b>TOTAL</b>						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>16 871 549,00</b>

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	4 693 482,00	4 693 482,00	4 693 482,00	4 693 482,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	12 178 067,00	12 178 067,00	12 178 067,00	12 178 067,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1055)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>						
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>						
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>						
<b>TOTAL</b>						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>16 871 549,00</b>

Pour information :  
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL**  
**DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
 0,00

Il s'agit, pour un budget en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 - DEPENSES (au présent budget + Restes à réaliser)		Opérations d'ordre (2)		TOTAL
FONCTIONNEMENT		1 951,00	0,00	1 951,00
011	Charges à caractère général	9 900,00	0,00	9 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		11 851,00	0,00	11 851,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>11 851,00</b>

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)		TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
25	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		16 871 549,00	0,00	16 871 549,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>16 871 549,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;  
 (3) Voir liste des opérations d'ordre, en particulier celles qui ont pour objet des opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;  
 (5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A2) ;  
 (8) A servir uniquement lorsque la commune définit une section, initiale ou spéciale au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée, par un versement au profit de ce service public ;  
 (9) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;  
 (10) A servir uniquement lorsque la commune définit une section, initiale ou spéciale au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée, par un versement au profit de ce service public ;

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES DU PRESENT BUDGET + RESTES A REALISER

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
613	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	11 851,00	0,00	11 851,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	11 851,00	0,00	11 851,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 851,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	4 693 492,00	0,00	4 693 492,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non bud.)	12 178 067,00	0,00	12 178 067,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			16 871 549,00

III - VOTE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		1 951,00	1 951,00
62371	A la collectivité de rattachement (5)		1 951,00	1 951,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		9 900,00	9 900,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		9 900,00	9 900,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		11 851,00	11 851,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Depenses imprévues ( fonctionnement ) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		11 851,00	11 851,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (f)		0,00	0,00
	Total des prélèvements issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (F Total des opérations réelles et d'ordre)		11 851,00	11 851,00
				+
	RESTES A REALISER 2010 (12)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 851,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
 (2) cf. I - B - Modalités de vote ;  
 (3) Hors mises à mailleur ;  
 (4) Les opérations d'investissement porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
 (5) Sauf le compte 62371 recense au sein du chapitre 012 ;  
 (6) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 65112 sera négatif ;  
 (7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF-0275 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
 (9) Aucune provision budgétaire ne se reporte sur l'exercice N ;  
 (10) Aucune provision budgétaire ne se reporte sur l'exercice N ;  
 (11) Dans ce tableau, à recenser les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
 (12) Recense un cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) ;  
 B-1-3-A1

III - VOTE DU BUDGET ::  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		11 851,00	11 851,00
74748	Autres communes		1 765,00	1 765,00
74758	Autres groupements		10 086,00	10 086,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)				11 851,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d				11 851,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (e)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE (= Total des opérations réelles et d'ordre)				11 851,00
RESTES A REALISER 2010 (10)				0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				11 851,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
 (2) Cf. 1 - 3 - Modalités de vote ;  
 (3) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions anti-budgétaires ;  
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;  
 (6) Si la commune ou l'établissement ne doit figurer aux articles 75 et 76 (cf. chapitre 034 = produit des caisses d'immobilisation) ;  
 (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 75 et 76 (cf. chapitre 034 = produit des caisses d'immobilisation) ;  
 (8) Si la commune ou l'établissement a des opérations particulières liées aux opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
 (9) (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) ;  
 B-1-3-A2

III - VOTE DU BUDGET ::  
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		16 871 549,00	16 871 549,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		16 871 549,00	16 871 549,00
Total des dépenses d'équipement				16 871 549,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE				16 871 549,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)				16 871 549,00
RESTES A REALISER 2010 (11)				0,00
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				16 871 549,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
 (2) Cf. 1 - 3 - Modalités de vote ;  
 (3) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
 (4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
 (5) Voir état III-B3 pour le détail des opérations d'équipement ;  
 (6) Voir annexe IV-A3 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;  
 (8) Si la commune ou l'établissement ne doit figurer aux articles 75 et 76 (cf. chapitre 034 = produit des caisses d'immobilisation) ;  
 (9) (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) ;  
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats) ;  
 B-1-3-B1

III - VOTE DU BUDGET :  
SECTION D'INVESTISSEMENT : DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	* Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement reçues		4 693 482,00	4 693 482,00
1321	Etat et établissements nationaux		1 000 000,00	1 000 000,00
1322	Régions		1 191 446,00	1 191 446,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		2 502 036,00	2 502 036,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		12 178 067,00	12 178 067,00
1641	Emprunts en euros		12 178 067,00	12 178 067,00
	Total des recettes d'équipement		16 871 549,00	16 871 549,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>16 871 549,00</b>	<b>16 871 549,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>16 871 549,00</b>	<b>16 871 549,00</b>
	(= Total des opérations réelles et ordres)		+	

RESTES A REALISER 2010 (10)	0,00
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>16 871 549,00</b>

III - VOTE DU BUDGET :  
DETAIL DES CHAPITRES D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...  
POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Voto (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (répartition)</b>					
	(Pour information)					
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>		<b>0,00</b>
			Restes de l'exercice			

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
 (2) Cf. 1.3. Répartition du vote ;  
 (3) Le vote est le total des opérations pour compte de tiers ;  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
 (5) Voir annexe IV-AG pour le détail des opérations pour compte de tiers ;  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI-D40 = DF-042 ;  
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. annexe IV-A, article 102) des opérations d'ordre des opérations budgétaires ;  
 (8) Le chapitre des opérations d'ordre, DI-D41 = RI-D41 ;  
 (9) Le chapitre des opérations d'ordre, DI-D41 = RI-D41 ;  
 (10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote au compte administratif ou si reprise anticipative des résultats).

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisés ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise anticipative des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement concerne un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



Code INSEE

Budget Annexe "Très haut débit" - 2011

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des adm- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	Action économi- que	TOTAL
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES (3)		11 851,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 851,00
	Dépenses de l'exercice	11 851,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 851,00
011	Charges à caractère général	1 951,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 951,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 851,00	0,00	11 851,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 851,00	0,00	11 851,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 851,00	0,00	11 851,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	-11 851,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,00	0,00	0,00	11 851,00	0,00	0,00

## INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 871 549,00	0,00	16 871 549,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 693 482,00	0,00	4 693 482,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 178 067,00	0,00	12 178 067,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence à la différence à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV
IV - ANNEXES	A1

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action sociale	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

.....  
 .....  
 .....  
 .....

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des reports (lignes budgétaires 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables).

<b>IV - ANNEXES</b> ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	IV A11
--	-----------

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>11 851,00</b>	<b>11 851,00</b>
011 Charges à caractère général	1 951,00	1 951,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 900,00	9 900,00

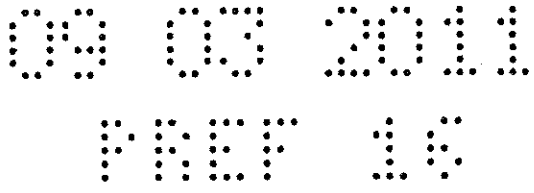
0 0 0 0  
 0 0 0 0  
 0 0 0 0

<b>IV - ANNEXES</b> ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	IV A11
--	-----------

**FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	11 851,00	11 851,00
74 Dotations, subventions et participations	11 851,00	11 851,00

CHAPITRES	Sous-fonction 81
	816
	Autres réseaux et services divers
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	11 851,00
74 Dotations, subventions et participation	11 851,00

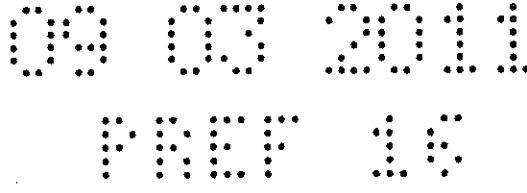


<b>IV - ANNEXES</b>	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A12

**FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	16 871 549,00	16 871 549,00
Non individualisées en opérations	16 871 549,00	16 871 549,00
23 Immobilisations en cours	16 871 549,00	16 871 549,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	16 871 549,00	16 871 549,00
Non affectées aux opérations	16 871 549,00	16 871 549,00
13 Subventions d'investissement reçues (sau	4 693 482,00	4 693 482,00
16 Emprunts et dettes assimilées	12 178 067,00	12 178 067,00

CHAPITRES	Sous-fonction 81	816 Autres réseaux et services divers
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	16 871 549,00	16 871 549,00
Non individualisées en opérations	16 871 549,00	16 871 549,00
23 Immobilisations en cours	16 871 549,00	16 871 549,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	16 871 549,00	16 871 549,00
Non affectées aux opérations	16 871 549,00	16 871 549,00
13 Subventions d'investissement reçues (sau	4 693 482,00	4 693 482,00
16 Emprunts et dettes assimilées	12 178 067,00	12 178 067,00



(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV: ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)		

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Autres des organismes de droit privé (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit public (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (3) (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de telécrédit (CLTR, OCLT, PCTM, ...) toutes les opérations comptabilisées au compte "6844" "opérations affectées à l'emprunt" doivent être inscrites au chapitre "6844" "opérations affectées à l'emprunt".  
 (2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 au des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.  
 (3) A saisir en tant que de besoin selon la nature du prêt.

IV: ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		
A6.1 DETAIL DES DEPENSES		

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Restes à réaliser (3)		
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I	
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II	
	Transferts entre sections = C+D			
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
	Charges transférées (D) = E-F+G			
	Travaux en régie (E)			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)		CUMUL
		D001	IV	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.  
 (2) P. P. : dépenses de personnel.  
 (3) Si la collectivité est soumise à la CA, il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imputées et opérations d'ordre.  
 (4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

IV ANNEXES  
ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES  
A6.2

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Restes à réaliser (3)	III	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d				

Opérations de l'exercice		Solde d'exécution (3)	Affectation c/r068 (3)	CUMUL
III	R001	R1068	V	

Déficit = (I)-(II)	Excédent = (II)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-IV (6)
0,00	0,00	0,00

Montant
Depenses financières (IV)
Recettes financières (V)
Solde (recettes - dépenses) (6)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C2763) et charges transférées (D) (7) (6)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Article de vote.  
 (3) Actions de la CA, à la vote, il n'y a plus de restes à réaliser sur les opérations d'exercice.  
 (4) Crédits de réserve votés lors de la séance.  
 (5) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.  
 (6) Indiquer le signe algébrique.  
 (7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

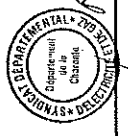
IV ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES  
D2

Présenté par Monsieur le Président, Jean-Michel BOLVIN, A Angoulême, le 7 mars 2011  
 Monsieur le Président, Jean-Michel BOLVIN, A Angoulême, le 7 mars 2011


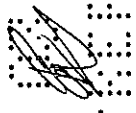


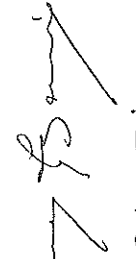
Les membres du Comité syndical,

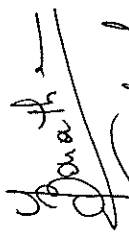
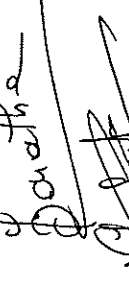


Number of members in exercise: 104  
 Number of members present: 63  
 Number of votes expressed: 69  
 VOTES: For: 69  
 Against: 0  
 Abstentions: 0  
 Date of convocation: 24 février 2011


Certifié exécutoire par le Monsieur le Président, Jean-Michel BOLVIN, le 9 MARS 2011  
 A Angoulême, le 7 mars 2011



Code INSEE	Budget Annexe "Très haut débit"	SDEG 16	BP	2011

  
 Dorothea  
  
  


  
 S. Nefkens  
